

VOUS INVITENT AU WEBINAIRE

LES TESTAMENTS ET LES MANDATS DE PROTECTION

Bonjour à tous,

Voici une invitation à parfaire vos connaissances concernant les testaments et les mandats de protection.

Animé par deux experts reconnus :



Josée Davidson, avocate de litige en droit civil (succession, immobilier), commercial et droit administratif (disciplinaire).



Julie Larsonnier, notaire en droit des affaires, en droit immobilier et en services notariaux.

Le webinaire aura lieu le **31 janvier 2019 à 12h00** et sera d'une **durée de 60 minutes**, incluant une période de questions. Par la même occasion, Me Davidson et Me Larsonnier offriront gracieusement **quinze minutes de consultation téléphonique gratuite aux participants** du webinaire.

À noter que l'enregistrement du webinaire sera mis en ligne dans les 48 heures suivant la diffusion originale et sera disponible en mode rediffusion (à l'aide du lien d'inscription ci-dessous).

Descriptif de la conférence :

Cette conférence, présentée sous forme de mythes et réalités, vise à promouvoir un raisonnement global en démystifiant les croyances communes. Voici les sujets qui y seront traités :

- **Le testament**
 - Testament notarié / Testament devant témoins
 - Mandat en cas d'inaptitude
 - Legs / Succession / Héritier / Liquidateur (exécuteur testamentaire)
- **Le mandat de protection**
 - Types de mandataires
 - Obligations du mandataire
 - Procuration

¹ Pour le visionnement en différé, il est nécessaire de repasser par le lien d'inscription contenu dans cette invitation. Le courriel de confirmation d'inscription de la plateforme Go to webinar permet uniquement d'assister à la diffusion en direct.

Voici le **lien pour vous inscrire au webinaire, pour visionnement en direct ou en différé** :

<https://attendee.gotowebinar.com/register/7836591402289366019>

Nous recommandons à tous les participants d'**accéder au webinaire au moins 15 minutes avant le début** de celui-ci afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de problème technique.

Si vous éprouvez des problèmes dans la configuration du webinaire, nous vous invitons à consulter le guide ci-joint. Si cela ne permet pas de régler vos problèmes, n'hésitez pas à nous contacter au **1 877 912-5853**.

Les participants pourront poser leurs **questions** par téléphone, sur l'application Go to Webinar sous forme de « clavardage », ou par courriel à l'adresse suivante : retraite@bgy.ca.

Finalement, nous vous invitons à consulter notre site web dédié aux services financiers aux entreprises : www.bgy.ca.

Bonne conférence!

L'équipe de Brassard Goulet Yargeau, services financiers aux entreprises.

¹ Pour le visionnement en différé, il est nécessaire de repasser par le lien d'inscription contenu dans cette invitation. Le courriel de confirmation d'inscription de la plateforme Go to webinar permet uniquement d'assister à la diffusion en direct.